



## L'ordre des prémontrés

### Abbaye de Park, à Heverlee.

*Construction commencée au 12<sup>e</sup> siècle et terminée au 18<sup>e</sup> siècle. Elle abrite toujours une communauté de chanoines de Prémontré.*

© Airprint.

### L'abbaye de Park.

1. Ruisseau « Bruulbeek »
2. Etang
3. Porte Saint-Norbert (17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles; 1727)
4. Grille (1723)
5. Porche
6. Maison du Proviseur (1723-1725)
7. Menuiserie (disparue)
8. Brasserie (disparue)
9. Deuxième étang
10. Cimetière paroissial
11. Vergers
12. Maison du garde-chasse (disparue)
13. Porte aux Lions (1726)
14. Tourelle
15. Jardin
16. Escalier d'honneur et prélatrice (1724)
17. Quartier des hôtes (1688)
18. Cuisine
19. Hospice
20. Salon de l'abbé
21. Salons de l'abbé. A l'étage: Appartements de l'abbé
22. Jardin de l'abbé
23. Parloir (*Locutorium*) (1718)
24. Cloître (1558-1562; 1638-1639)
25. Préau
26. Réfectoire. A l'étage: Bibliothèque
27. Réfectoire d'hiver (± 1562) (archives)
28. Chauffoirs
29. Infirmerie
30. *Tonstrina-Locutorium*
31. Chapitre (vers 1560). A l'étage: Dortoir
32. Vestiaire
33. Sacristie
34. Eglise abbatiale
35. Cimetière des religieux

Cette illustration vous est offerte par les firmes dont les produits portent le timbre

**Artis-Historia.**

Reproduction et vente interdites.

S.V. **Artis-Historia**, S.C.  
Rue Général Gratry, 19  
1040 Bruxelles

offset lichtert

## De Premonstratenzerorde

193

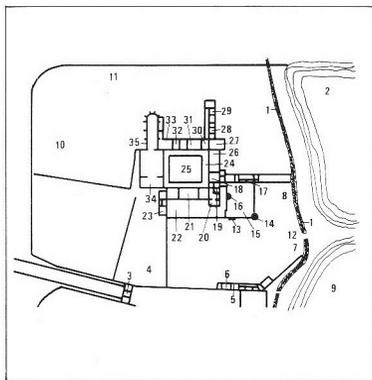
### De Parkabdij te Heverlee.

*De bouw begon in de 12<sup>e</sup> eeuw en eindigde in de 18<sup>e</sup> eeuw. De abdij herbergt nog steeds een gemeenschap van Premonstratenzer kanunniken.*

© Airprint.

### De Parkabdij.

1. Bruulbeek
2. Vijver
3. St-Norbertuspoort (17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> eeuw; 1727)
4. Hekken (1723)
5. Inrijpoort
6. Provisorhuis (1723-1725)
7. Schrijnwerkerij (verdwenen)
8. Brouwerij (verdwenen)
9. Tweede vijver
10. Parochiekerkhof
11. Boomgaard
12. Huis van de jachtopziener (verdwenen)
13. Leeuwenpoort (1726)
14. Torentje
15. Tuin
16. Eretrapzaal en prelatuur (1724)
17. Gastenverblijf (1688)
18. Keuken
19. Armenhuis
20. Vertrek van de abt
21. Vertrekken van de abt. Op de verdieping: abt'sverblijf
22. Tuin van de abt
23. Spreekkamer (*Locutorium*) (1778)
24. Slot (1558-1562; 1638-1639)
25. Binnenplaats
26. Winterrefter (ca. 1562) (archieff)
28. Verwarming
29. Verpleegzaal
30. *Tonstrina-Locutorium*
31. Kapittel (omstreeks 1560). Slaapzaal op de verdieping
32. Kleedkamer
33. Sacristie
34. Abdijkerk
35. Begraafplaats der kloosterlingen



Deze illustratie wordt u aangeboden door de firma's wier produkten het **Artis-Historia** zegel dragen.

Nadruk en verkoop verboden.

S.V. **Artis-Historia**, S.C.  
Generaal Gratrystraat, 19  
1040 Brussel

## L'ordre des Prémontrés

193

### Fondation et insertion

Inscrit dans le grand courant évangélique du 12<sup>e</sup> siècle, la fondation de l'ordre des Prémontrés est attribuée à saint Norbert.

Les abbayes de cet ordre se répandront surtout au nord du pays. A l'image de leur fondateur, les chanoines blancs partageront leur temps entre la vie contemplative et la prédication dans les paroisses. La gestion de vastes domaines décentralisés leur permettra de participer à la vie économique de plusieurs régions.

Saint Norbert de Xanten (1080-1134), le fondateur de l'ordre, se convertit sur le tard, en 1118. La vie, basée sur la pauvreté et la prédication, qu'il mène avec ses disciples, est considérée comme marginale par l'Eglise. Aussi est-il obligé de créer un ordre. En 1120, il obtient de l'évêque de Laon l'autorisation de fonder une abbaye dans la forêt de Prémontré. Une quarantaine de chanoines le rejoignent.

Plusieurs abbayes sont fondées sur le territoire actuel de la Belgique.

Au 12<sup>e</sup> siècle: Floreffe (1121), Beurepart et Saint-Michel (1224), Bonne-Espérance (1126), Park et Grimbergen (1128), Heylisssem (1129), Tongerlo (1130), Averbode (1131), Saint-Nicolas (1135), Drongen (1136), Ninove (1137).

Le point culminant d'extension de l'ordre se situe au début du 14<sup>e</sup> siècle. A ce moment, le nombre

de communautés est de 40. A partir de 1300, les fondations se raréfient; certaines communautés disparaissent. Le cap de la révolution française est particulièrement difficile à passer pour un très grand nombre d'entre elles. Actuellement, l'ordre des chanoines de Prémontré ne compte plus que 6 abbayes.

Au 12<sup>e</sup> siècle, l'ordre s'insère bien dans la vie religieuse et sociale de l'époque. Les chanoines étendent leur champ d'action jusque dans la vie des paroisses où ils desservent des cures.

Comme les Cisterciens, les chanoines de Prémontré assurent la subsistance de la communauté par la mise en valeur de domaines, fruits des donations et des legs de particuliers, laïcs ou ecclésiastiques. Ces vastes espaces, composés principalement de champs et de prairies, sont décentralisés par rapport à l'abbaye et administrés à partir de « granges » et de métairies acquises par la communauté.

*J. Verstraeten*

### Abbaye de Park, à Heverlee.

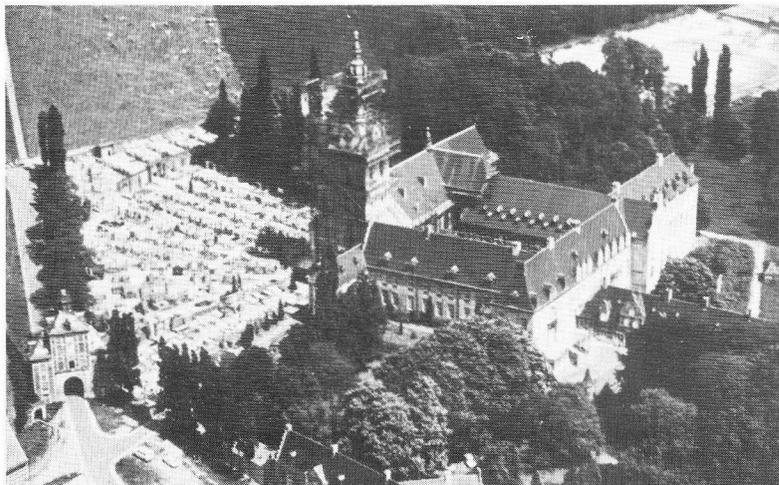
(13<sup>e</sup> - 18<sup>e</sup> siècles).

Les bâtiments sont l'œuvre de générations d'abbés bâtisseurs: Charles Vanderlinden (1558-1576), Jean Maes (1634-1647), Libert de Paepe (1647-1682), Jérôme de Waarsegere (1719-1730).

L'église est le résultat de remaniements successifs.

Sur la vue aérienne, on voit clairement le plan d'une cité monastique: carré claustral, complexe agricole et industriel, murs, cimetière, étangs.

L'abbaye est toujours en activité.



## L'ordre des Prémontrés

193

### Organisation

Les Prémontrés suivent la règle de saint Augustin. Des statuts rédigés par saint Norbert précisent les modalités d'organisation de l'ordre. Les chanoines sont répartis en trois catégories: les prêtres, les aspirants et les convers. Ils obéissent à un abbé nommé à vie. A l'échelon supérieur, l'abbé de Prémontré gouverne l'ordre. Les abbayes sont regroupées géographiquement par Circarie.

Il n'y a pas de règle spécifique qui institutionnalise le mode de vie de l'ordre des Prémontrés: saint Norbert a choisi et adapté pour ses communautés la règle de saint Augustin.

Entre 1126 et 1131, il rédige des statuts où sont contenues les observances à respecter en matière de direction et d'organisation de l'ordre.

D'après ces statuts, chaque abbaye est soumise à un abbé, élu à vie, qui désigne lui-même un prieur. Trois

catégories de personnes sont admises dans la communauté: les prêtres, les candidats au sacerdoce et les frères convers. Ces derniers prennent en charge les travaux manuels. Les prêtres et les aspirants partagent leur temps entre la contemplation, la prière, la liturgie et les activités pastorales. Ils doivent renoncer à la propriété individuelle et sont astreints à prononcer trois vœux: pauvreté, obéissance et célibat.

Au sommet de la hiérarchie de l'ordre, l'abbé de Prémontré. Les abbés des trois premières fondations (Laon, Cuissy, Floreffe) l'assistent dans son gouvernement. Tous les abbés se réunissent annuellement en Chapitre Général.

Les abbayes de l'ordre sont regroupées par Circaries, circonscriptions reprenant une entité géographique. C'est ainsi qu'actuellement, les cinq abbayes flamandes d'Averbode, de Grimbergen, de Park, de Postel et de Tongerlo font partie de la Circarie brabançonne tandis que Leffe est rattachée à la Circarie française.

*J. Verstraeten*

### A lire:

A. d'Haenens et Cléo 70,  
**Abbayes de Belgique**,  
Bruxelles, 1973.

### A visiter:

les abbayes de l'ordre, notamment Leffe, Grimbergen, Tongerlo, Postel, Park, Averbode, Floreffe, Bonne-Espérance, Heylissem.

**Abbaye de Floreffe.** *Palais abbatial. L'ensemble des bâtiments est construit en briques et rehaussé de pierres blanches. Il date du 18<sup>e</sup> siècle.*

